

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Band: 78 (1949)

Heft: 4-5

Rubrik: "Francs-Regards"

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

« Francs-Regards »

La presse du monde entier reflète l'inquiétude provoquée par les résultats désastreux dus à la lecture de certains illustrés néfastes. Ces illustrés forment un nombre impressionnant : plus de cinquante pour la Suisse, la Belgique et la France. Les éducateurs chrétiens ont alerté l'opinion mondiale contre les mauvais illustrés. Si les parents et les maîtres et maîtresses se désintéressent de la question, cette campagne ne portera pas ses fruits. Qu'on le veuille ou non, le journal sera l'aide bienfaisante ou l'opposant sournois des parents, du prêtre et du maître à l'école.

Le journal *Francs-Regards*, sans que l'enfant s'en rende toujours compte explicitement, fait œuvre éducative. Nous voudrions que les prêtres, les éducateurs, voire les parents eux-mêmes, lorsqu'ils reçoivent *Francs-Regards* s'y intéressent et fassent le « décorticage » de tout ce qu'il contient. Les éléments de ce journal peuvent se diviser en cinq points, répondant à cinq préoccupations différentes :

Il y a les *éléments d'accrochage* : ils ont pour but de capter l'intérêt des enfants qui ne cherchent dans le journal qu'une distraction, qu'une récréation.

Il y a les *éléments d'éveil et d'instruction au point de vue humain et chrétien* : tout ce qui forme l'enfant et développe ses connaissances ; cette manière d'instruire ne doit pas revêtir une forme trop scolaire.

Il y a les *éléments destinés à corriger les influences néfastes et négatives* qui s'exercent sur les enfants.

Il y a les *éléments ayant pour but de faire surgir dans la vie humaine des enfants des réflexes chrétiens authentiques*.

Il y a les *éléments qui engagent les enfants au service de leurs camarades et de leur entourage*. Le journal doit pousser l'enfant à l'action, utiliser son besoin d'imitation.

Ces éléments permettent de déclencher des campagnes d'efforts progressifs. Tel celui du *travail*, proposé pour l'année 1948-1949.

Ainsi *Jo, Zette et Jocko, la Petite Mystère*, les jeux d'esprit, les bons tours sont des éléments de simple distraction. Il ne faut point y rechercher l'intention formatrice ou moralisatrice. Qu'on remarque cependant la tonalité fraîche de ces histoires !

Méli-mélo, Savez-vous que, Consignes du Pape, sont autant de rubriques instructives, formatrices au point de vue humain et chrétien. Dans les contes, à côté de l'idée de *travail*, se trouvent également des éléments énumérés plus haut. Une simple lecture attentive du texte permet de les découvrir.

Les bricolages sont faits pour récréer, mais aussi pour éveiller l'intelligence de l'enfant et développer son habileté manuelle.

Le canton de Fribourg a environ 25 000 enfants fréquentant les écoles primaires. Sur ce nombre, 1900 sont abonnés à *Francs-Regards*, soit le 8 %. Ce n'est certes pas suffisant : le 15 % doit pouvoir être atteint au début de l'année 1949. Une paroisse de 2000 habitants, par exemple, devrait compter environ une cinquantaine d'abonnés. Au lieu de l'abonnement annuel qui revient à 7 fr., il y a l'avantage d'un abonnement pour 6 mois à 3 fr. 50, ce qui fait une moins grande somme. En outre, il y a la vente au numéro (30 cent. l'exemplaire) qui facilite une diffusion plus large de la revue, pour autant que cette vente soit bien

organisée, soit par M. le Curé, soit par le maître d'école. Seuls les journaux vendus sont à payer. Les invendus sont à retourner dans les quinze jours suivant la parution.

Qu'on se mette donc à l'œuvre dès maintenant. Parents et éducateurs, faisons de *Francs-Regards* un moyen efficace d'éducation chrétienne ! Que le nombre toujours plus grand des abonnés permette le progrès constant de *Francs-Regards*, chaudement recommandé par Nosseigneurs les Evêques !

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Œuvre St-Augustin, St-Maurice.

Impressions arabiques

Le Ramadhan

— Peley, quelle était la température hier ? — Silencieusement, mon secrétaire hindou me tend la statistique journalière de notre station météorologique : 46,5° C. à l'ombre, 87 % d'humidité. Je ne m'étonne plus maintenant qu'on a l'impression d'être devant la gueule d'un four et qu'après 10 minutes de travail on peut tordre sa chemise. Mais pourquoi se plaindre ? Le golfe Persique n'est-il pas la partie la plus chaude du globe et, ma foi, il a sa réputation à tenir.

Malgré cette chaleur, le Ramadhan commence aujourd'hui. On en parlait depuis quelques jours, mais on n'en savait pas la date exacte. Anxieusement, chaque soir, les Arabes observaient le ciel, du côté du couchant. « Quand tu pourras voir se refléter dans l'eau le premier quartier de la nouvelle lune... » Le Coran est pratique : en effet, hier soir, vers 8 h., immédiatement après le coucher du soleil, très bas à l'horizon, la nouvelle lune arqua un très fin croissant. Une demi-heure à peine, et elle disparut. C'était le signal.

Le Ramadhan ? C'est le carême musulman, et quel carême ! Il consiste essentiellement en défenses : ne pas manger, ne pas boire, ne pas fumer durant le jour « aussi longtemps que tu distingues un fil blanc d'un fil noir ». Et le Coran continue : « Tu ne prépareras pas le repas de la nuit avant 5 h. ½ de l'après-midi. Tu ne joueras d'aucun instrument de musique. Tu te priveras de ton ou de tes épouses. » L'observance en est rigoureuse. Ce n'est pas une question de sentiment religieux, une pénitence spontanément acceptée, un précepte dont l'application est laissée à la conscience de chacun. C'est la loi du gendarme ; un contrôle est exercé et les manquements possibles sévèrement punis par l'autorité civile, en l'occurrence la police du cheik de Qatar. Je connais des Arabes, parmi mes hommes, qui l'observeront consciencieusement, mais j'en connais aussi... si l'occasion se présente, sans être vus... Il y a bien des braconniers chez nous, malgré la loi et les gendarmes ! Et il n'est pas question de dispenses, d'allègements pour une cause ou une autre : chaleur, travaux pénibles, maladies, que sais-je ? « Jeûne, fais pénitence » et pour le reste « Allah karim... » Allah y pourvoit. Pour être juste, je dois ajouter que pendant le Ramadhan les prières journalières sont plus longues. Que disent-elles, ces prières ? Je ne le sais pas, je ne suis pas encore musulman...

Très dure pénitence. Ne pas manger pourrait encore se supporter assez aisément ; les repas du soir et du matin compensent suffisamment. Mais le plus terrible est de ne pas boire. Rien, pas une goutte d'eau dans cette chaleur infer-